

**Ordonnance de l'OFAG
sur la fixation des périodes et des délais ainsi que
sur l'autorisation de parties de contingent tarifaire
de légumes frais, de fruits frais et de fleurs coupées fraîches
(Ordonnance sur l'autorisation des importations relative à l'OIELFP)**

Communication du 1^{er} juillet 2003

I

L'annexe 2 de l'ordonnance du 12 janvier 2000 sur l'autorisation des importations relative à l'OIELFP¹ a été modifiée au cours du mois juin 2003 aux dates suivantes:

3 juin 2003
5 juin 2003
10 juin 2003
11 juin 2003
12 juin 2003
13 juin 2003
17 juin 2003
18 juin 2003
19 juin 2003
24 juin 2003
26 juin 2003

II

L'annexe 3 de l'ordonnance du 12 janvier 2000 sur l'autorisation des importations relative à l'OIELFP² a été modifiée au cours du mois juin 2003 aux dates suivantes:

1^{er} juin 2003
8 juin 2003
15 juin 2003
22 juin 2003
29 juin 2003

Le texte complet des modifications peut être consulté ou obtenu auprès de l'office fédéral de l'agriculture, Section Importations et exportations, 3003 Berne.

1^{er} juillet 2003

Chancellerie fédérale

¹ RS 916.121.100
² RS 916.121.100